

LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Cette commission facilitera vos démarches et veillera à ce que vous puissiez, le cas échéant, exprimer vos griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informé des suites de vos demandes. Les médiateurs qui composent en partie cette commission traiteront les plaintes et réclamations. Cette commission n'est pas une juridiction. Vous serez informé sur les voies de recours.

Par ailleurs, la CDU doit recommander à l'établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches. Pour établir ces recommandations, la CDU s'appuie, en

particulier sur toutes vos plaintes, réclamations, éloges, remarques ou propositions : c'est pourquoi, il est très important, que vous soyez satisfait ou non, de nous en faire part.

Une inquiétude peu naître d'une information mal donnée ou mal interprétée. Tout le personnel médical, paramédical, administratif de l'établissement, répond à vos questions, chacun dans le domaine qui relève de sa compétence. S'il ne vous est pas donné entière satisfaction, nous vous conseillons de vous adresser dans un premier temps à la Direction des Soins, ou de solliciter un entretien avec la Direction de l'établissement. Si cette démarche ne vous paraît pas satisfaisante vous pouvez saisir la CDU.

Vous pouvez désormais contacter les représentants des usagers via l'adresse email suivante :
representantsdesusagershpb@gmail.com

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Nom et Prénom	Fonction
Olivier BARRIAUT	Directeur Etablissement, Représentant légal de l'établissement
Dr Hervé GERONIMI	Président de la CME
Dr BOSCA Luc	Médiateur Médecin
Dr GHEERBRANT Jean-Dominique	Médiateur Médecin suppléant
ANDRZEJEWSKI Magali	Directrice des soins
BEAUCHAMPS Christine	Médiateur non médecin
DONCHEZ Sabine	Médiateur non médecin suppléant, secrétaire CDU
TAHIRI Samy	Resp. Qualité et Gestion des risques
MALINGUE Joël	Représentant des usagers – vice président
SKALECKI Thérèse	Représentante des usagers
MACQUET Patricia	Représentante des usagers suppléant
MOISSON Françoise	Représentante des usagers suppléant

Toute plainte ou réclamation est à adresser à :

La Direction de l'Hôpital Privé de Bois-Bernard

Ce dernier y répondra dans les meilleurs délais et pourra procéder à la saisine du médiateur.

Nom de la personne désignée par le Directeur de l'établissement pour recevoir les demandes d'envoi de documents médicaux : **DONCHEZ Sabine, Assistante de Direction.**